



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE GODBOUT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE GODBOUT, À LA SALLE GUY
POITRAS, LE LUNDI 13 NOVEMBRE 2023 À 19h00.**

Sont présent(e)s :

M. Guy Coté,	Maire
M. Alain Bachand, conseiller :	siège n° : 1
M Eric Larocque, conseiller :	siège n° : 2
M. Réjean Sini, conseiller :	siège n° : 3
Mme Valérie Desbiens, conseillère :	siège n° : 4
Mme Danielle Michaud, conseillère :	siège n° : 5
Mme Edith Simard, conseillère :	siège n° : 6

Mme Ketty Thériault, greffière trésorière adjointe

Est absent :

Les membres du Conseil forment quorum.

Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et déclare ouverte la séance à 19H00.

11 personnes sont présentes à la séance.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture d'assemblée**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2023**
- 4. CONSEIL MUNICIPAL**
 - 4.1** Communications du maire et suivi des conseillers
- 5. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**
- 6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 6.1** Liste des comptes payés et à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit.
 - 6.2** Dépôt des états financier au 31 octobre 2023;
 - 6.3** Dépôt des états financiers comparatifs;
 - 6.4** Adoption de la politique #2023-06-Politique de confidentialité de la Municipalité de Godbout;
 - 6.5** Achat d'un portable;
 - 6.6** Adoption des états financier de l'Office d'Habitation Manicouagan;



No de résolution
ou annotation

Le Code Ducharme Inc., Farnham (Québec), Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

6.7 Adoption des états financiers de la Régie de Gestion des Matières Résiduelles Manicouagan pour l'année 2024;

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Pas de point à traiter

8. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT

Pas de point à traiter

9. HYGIÈNE DU MILIEU

Pas de point à traiter

10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

10.1 Démarche pour devenir une municipalité amie des aînés;

10.2 Dépôt d'aide financière pour devenir une municipalité amie des aînés;

10.3 Représentant(e) Camping Québec;

10.4 Appel de candidatures pour l'entretien de la patinoire;

10.5 Lettre d'appui pour le Club de l'Âge d'Or;

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

11.1 Lettre d'appui pour le 180 Pascal Comeau, ancien magasin général;

12. VARIA

12.1 _____

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2023-11-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par M. Guy Côté maire;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Réjean Sini

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-11-02

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2023

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2023 et qu'ils s'en déclarent satisfaits.



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Danielle Michaud

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2023 soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. CONSEIL MUNICIPAL

4.1 Communication du Maire et suivi des conseillers

5. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 Liste des comptes payés et à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit.

ATTENDU QUE la liste des comptes payés et à payer ont été déposées pour approbation par les membres du conseil;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : M. Alain Bachand

D'approuver la liste des comptes payés au montant de 19 876.92\$ d'autoriser le paiement des comptes à payer pour la somme de 22 658.12\$;

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Dépôt des états financiers au 31 octobre 2023

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 31 octobre 2023 ont été déposés aux membres du conseil de la municipalité du village de Godbout;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : M. Eric Larocque

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires au 31 octobre 2023.

2023-11-03

2023-11-04



No de résolution
ou annotation

2023-11-05

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Dépôt des états comparatifs

Une copie des états financiers comparatifs comptable ainsi que budgétaire, ont été remis à chacun des élus pour la période se terminant le 30 septembre 2023;

6.4 Adoption de la politique no. #2023-06-Politique de confidentialité de la Municipalité de Godbout

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Godbout (ci-après la «Municipalité») est un organisme public assujetti à la Loi sur l'accès aux documents des organismes public et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ c. A- 2.1 (ci-après la «Loi sur l'accès»);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage à protéger les renseignements personnels qu'elle collecte et traite dans le cadre de ses activités dans le respect des lois et règlements applicables ;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'accès prévoit qu'un organisme public, incluant un organisme municipal, doit se doter d'une politique de confidentialité s'il collecte des renseignements personnels par un moyen technologique;

CONSIDÉRANT qu'une telle politique doit être publiée sur le site Internet de la Municipalité et diffusée par tout moyen propre à atteindre toute personne concernée ;

CONSIDÉRANT QUE telle politique s'applique de manière complémentaire à la *Politique administrative concernant les règles de gouvernance en matière de protection des renseignements personnels de la Municipalité* ;

CONSIDÉRANT QUE pour s'acquitter des obligations prévues à la *Loi sur l'accès*, est instituée la présente Politique de confidentialité de la Municipalité de Godbout.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Desbiens

QUE le conseil municipal adopte la politique no#2023-05- Politique de confidentialité de la municipalité de Godbout

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-11-06

6.5 Achat d'un portable

ATTENDU QUE dans sa fonction de Maire, celui-ci a besoin d'un ordinateur pour travailler;

ATTENDU QUE l'ordinateur appartenant à la mairie n'est plus fonctionnel;



No de résolution
ou annotation

2023-11-07

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Edith Simard

QUE le conseil municipal de Godbout autorise l'achat d'un ordinateur portable au montant de 817.63\$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.6 Adoption des états financiers de l'Office d'Habitation Manicouagan

ATTENDU QUE nous avons reçu les états financiers 2022 de l'OHM, qu'ils ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

ATTENDU QUE notre participation est de 10% du déficit, selon les états financiers vérifiés;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Danielle Michaud

QUE le conseil municipal de Godbout adopte les états financiers 2022 et accepte de payer 3 156\$ pour l'année 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-11-08

6.7 Adoption des états financiers de la Régie de Gestion des Matières Résiduelles Manicouagan pour l'année 2024;

ATTENDU QUE la RGMRM ont préparé leurs prévisions budgétaires pour l'année 2024;

ATTENDU QUE pour l'année 2024 notre quote-part à payer est de 43 569\$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : M. Réjean Sini

QUE le conseil municipal de Godbout adopte le budget de la RGMRM pour l'année 2024 et paie de la façon suivante : 3 630.75\$ mensuellement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. SÉCURITÉ PUBLIC

Aucun point à traiter

8. TRAVAUX PUBLIC-TRANSPORT

Aucun point à traiter

9. HYGIÈNE DU MILLIEU

Aucun point à traiter

10. LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE



No de résolution
ou annotation

2023-11-09

Le Code Ducharme Inc., Farnham (Québec), Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

10.1 Démarche pour devenir une municipalité amie des aînés

CONSIDÉRANT QUE la communauté est privée d'outils et de leviers financiers qui supporteraient la réalisation de projets rassembleurs et structurants en collaboration avec les partenaires du milieu;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire repérer les enjeux actuels et des opportunités de développement pour le mieux-être de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement dont le Secrétariat aux aînés ont procédé à un appel de dépôts de projets dans le cadre du soutien aux municipalités qui agissent pour le bien-être des aînés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire **accepter l'accompagnement offert des partenaires en support au développement social et des communautés** puisqu'aucun employé autre que le directeur à la municipalité peut porter une telle démarche;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire renforcer la communication avec les citoyens(ne)s en prônant les valeurs de transparence, de respect, du mieux-être et ce, basé sur la complémentarité des organismes et des bénévoles de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire agir de façon transparente et selon les règles administratives reconnues du fonctionnement municipal (politique familiale et MADA);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire de se doter d'un plan d'action Famille et Aînés;

SUR UNE PROPOSITION de Mme Valérie Desbiens appuyé par M. Réjean Sini, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU**;

D'initier la démarche d'élaboration d'une politique municipale dans le cadre du programme Municipalité amie des aînés – MADA, volet 1 édition 2023-2024.

DE confirmer que Mme Edith Simard, conseillère, est élue responsable des questions sur les aînés. Et que Mme Danielle Michaud, conseillère, est élue responsable des questions sur la famille.

DE confirmer que M Guy Côté, maire, est désigné comme le responsable du projet pour la municipalité.

2023-11-10

10.2 Dépôt d'aide financière pour devenir une municipalité amie des aînés;

CONSIDÉRANT QUE la communauté est privée d'outils et de leviers financiers qui supporteraient la réalisation de projets rassembleurs et structurants;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire repérer les enjeux actuels et des opportunités de développement pour le mieux-être de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement dont le Secrétariat aux aînés ont procédé à un appel de dépôts de projets dans le cadre du soutien aux municipalités qui agissent pour le bien-être des aînés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire de se doter d'un plan d'action Famille et Aînés;



No de résolution
ou annotation

SUR UNE PROPOSITION de M. Alain Bachand appuyé par Mme Valérie Desbiens, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU**;

D'initier la démarche d'élaboration d'une politique municipale dans le cadre du programme Municipalité amie des aînés – MADA, volet 1 édition 2023-2024.

DE confirmer que Mme Edith Simard, conseillère, est élue responsable des questions sur les aînés.

DE confirmer que M Guy Côté, maire, est désigné comme le responsable du projet pour la municipalité.

2023-11-11

10.3 Nomination d'un(e) représentant(e) auprès de Camping Qc

ATTENDU QUE Camping Québec nous demande d'avoir une personne ressources à la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Danielle Michaud

QUE le conseil municipal de Godbout nomme Mme Ketty Thériault, représentante auprès de Camping Québec afin d'être la personne désignée pour demander, signer et faire l'enregistrement requise par la Loi sur l'hébergement touristique au nom de la Municipalité;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-11-12

10.4 Appel de candidatures pour l'entretien de la patinoire

ATTENDU QUE notre seul employé municipal ne peut plus faire le déneigement de la patinoire;

ATTENDU QUE celle-ci est un point de rassemblement pour les résidents de Godbout;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Edith Simard

QUE la municipalité procède à un appel de candidature pour donner à contrat le déneigement de la patinoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-11-13

10.5 Lettre d'appui au Club de l'Âge d'OR

ATTENDU QUE le Club de l'Âge d'Or de Godbout à l'intention de demander une subvention auprès de la Caisse Manic Outardes de Baie Comeau;

ATTENDU QUE municipalité veut encourager le développement social de sa communauté ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Edith Simard



No de résolution
ou annotation

2023-11-14

QUE le conseil municipal de Godbout accepte d'appuyer le Club de l'Âge d'Or dans sa démarche afin d'obtenir une aide financière pour l'achat d'équipement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.1 Lettre d'appui pour le 150 Pascal Comeau, ancien magasin général;

ATTENDU QUE la propriétaire du 150 Pascal Comeau veut faire une demande de subvention afin de faire de l'ancien magasin général un resto-pub;

ATTENDU QUE la municipalité de Godbout veut encourager l'économie du village et son développement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : M. Réjean Sini

QUE le conseil municipal de Godbout accepte d'appuyer la demande de Mme Valérie Desbiens dans sa démarche afin d'obtenir une aide financière auprès d'ID MANICOUAGAN.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Étant directement impliqué dans la démarche, Mme Valérie Desbiens s'abstient de voter.

12.VARIA

12.1. _____

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

2023-11-15

14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Réjean Sini

DE lever l'assemblée il est 20H22

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Guy Côté
Maire

Ketty Thériault
Greffière trésorière adjointe